



# Paiement de la restauration par prélèvement automatique

publié le 11/06/2025

Votre enfant était déjà scolarisé au collège Henri Martineau en 2024/2025

- ==> **vous avez souhaité changer de responsable financier**  
ET/OU
- ==> **vous avez changé de compte bancaire**

Vous devez, alors, télécharger le SEPA via le lien ci-dessous

[MANDAT SEPA-RESTAURATION 2025-2026 ↗](#)

et le remettre avec le **dossier d'inscription** de votre enfant accompagné du RIB.

Attention ! pour les fratries :

prévoir un SEPA par enfant ou inscrire les noms et prénoms de chaque enfant sur le SEPA unique.

**Remise des dossiers le 16/06/2025 au secrétariat.**



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.